



Approbation des lettres des avis favorable et défavorable ECandidat

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 février 2021**

Délibération 2021/02/CFVU – 18

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les lettres des avis favorable et défavorable ECandidat.

Toulouse le 15 février 2021



Le Président

R.
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Université Toulouse III – Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»
«\$data.adresseCandidat»

**Le Président de l'Université
Toulouse III – Paul Sabatier**

**Objet : Votre candidature - «\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat» - Numéro
candidat «\$data.numeroDossierCandidat»**

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»,

J'ai l'honneur de donner une suite favorable à votre candidature en «\$data.LibelleFormation»

«#if(\$data.commentaireAvis)»

Commentaire : «\$data.commentaireAvis»«#end»

- Vous êtes admis dans un **cursus classique** vous devez vous inscrire selon le calendrier et les modalités validés par l'université disponible sur <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives>
A défaut d'inscription dans les délais fixés, l'avis favorable à votre candidature ne pourra être maintenu et votre candidature sera retirée sur eCandidat.
- Vous êtes admis dans un **cursus Formation Continue**, vous devez suivre les consignes reçues par mail lors de votre confirmation de candidature.
- Vous êtes admis dans un **cursus Alternance**, vous devez suivre les consignes reçues par mail lors de votre confirmation de candidature.

Cette décision est valable exclusivement pour la rentrée universitaire **2021/2022**.

«#if(\$showSignataire)»

Pour le Président par délégation

«\$data.libelleSignature»

Image de signature

Veillez ne pas y toucher,
celle-ci sera remplacée par
votre signature paramétrée
dans la commission

Si vous n'en avez pas, cette
image sera supprimée
automatiquement

«#end»

Vous êtes autorisé à vous inscrire (sous réserve de fournir les justificatifs demandés concernant l'accès à la formation). Aucune inscription ne sera possible en dehors du calendrier validé par l'université.

118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»
«\$data.adresseCandidat»

**Le Président de l'Université
Toulouse III – Paul Sabatier**

Réglementation applicable

- Pour tous les diplômes : Article L712-2 et D612-2 à D612-8 du code de l'éducation : Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence Professionnelle, Master
- Licence : Article 4 de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la Licence
- Licence Professionnelle : Article 3 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence Professionnelle
- Master : Articles L612-6, D612-36-2 et R612-36-3 du code de l'éducation / Délibération 2020/12/CA-121 du 14 décembre 2020 portant adoption des capacités d'accueil et des modalités de traitement des candidatures

Objet : Votre candidature - «\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat» - Numéro candidat «\$data.numeroDossierCandidat»

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»,

J'ai le regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre candidature en
«\$data.LibelleFormation»

Pour le motif suivant : «\$data.motifRefus»«#if(\$data.commentaireAvis)»

Commentaire : «\$data.commentaireAvis»«#end»

«#if(\$showSignataire)»

Pour le Président par délégation

«\$data.libelleSignature»

Image de signature

**Veillez ne pas y toucher,
celle-ci sera remplacée par
votre signature paramétrée
dans la commission**

**Si vous n'en avez pas, cette
image sera supprimée
automatiquement**

«#end»